

Communauté de communes du

Nogentais

Magazine d'informations Intercommunales

ÉGLISE DE PONT-SUR-SEINE



www.ccdunogentais.fr

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Communauté
de Communes
du Nogentais

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



**INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN
POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
SANITAIRE
SALLE DE BAINS
PERSONNALISÉE
PLOMBERIE
CHAUDIÈRE
CHAUFFAGE FIOUL,
GAZ, BOIS, GRANULÉ**



www.chupin-energies.fr
richardenergie@outlook.fr

03 26 42 61 57
51260 Esclavolles-Lurey

MENUISERIE MILLARD

Depuis 1991

Terres de Fenêtre

L'excellence française près de chez vous



FENÊTRES



PORTES



VOLETS



PORTES DE GARAGE



PORTAILS



STORES



PERGOLAS

03 25 21 18 01

11 Rue Gornet Boivin 10100 Romilly Sur Seine

contact@menuisieriemillard.fr



SOMMAIRE

- ▶ P.3 Edito
- ▶ P.5 Actualité
- ▶ P.6 Les finances
- ▶ P.7 Aménagement du territoire
- ▶ P.11 Tourisme
- ▶ P.19 Promotion du territoire
- ▶ P.21 Petite enfance (Crèche et RPE)
- ▶ P.23 Service Environnement déchets/tri
- ▶ P.25 Nouvelles technologies - vidéoprotection
- ▶ P.26 OPAH
- ▶ P.29 Focus : Chambre du Commerce et de l'Industrie
- ▶ P.33 Focus sur une entreprise locale
- ▶ P.34 Infos pratiques

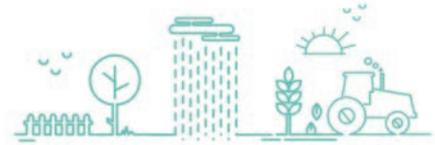
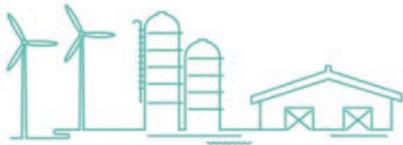
Direction de la publication, de la rédaction et photos :
Communauté de Communes du Nogentais

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication
ZA Les Bassins - 6, Route du Plessis
10370 Villenaux la Grande
Mob. : 06 03 88 21 96

Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : contact@mediapluscom.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication
Dépôt légal : 2024





Soufflet Agriculture, société par actions simplifiée au capital de 3.126.000 euros, dont le siège social est situé Quai du Général Sarrail, 10400 Nogent-sur-Seine, inscrite au RCS de Troyes sous le numéro 706 980 182, FR56706980182, 4621Z, dont les coordonnées de contact sont 03 25 39 41 03 - Avril 2024



Plongez dans l'univers Farmi

- ◆ météo,
- ◆ actualités agricoles,
- ◆ cotations,
- ◆ gestion de votre collecte et de vos approvisionnements

et plein d'autres solutions pour améliorer votre quotidien et vous permettre de gagner du temps.

Avec Farmi tout est dans la poche, alors concentrez-vous sur l'essentiel.

Farmi vous simplifie l'agri !

www.farmi.com



Farmi, l'outil des agriculteurs connectés pour gagner en efficacité au quotidien.

C'est COMPLET, SIMPLE et RAPIDE

Retrouvez toutes nos gammes de produits directement

sur Farmi



Un service proposé par soufflet agriculture

Agence Aurélie MARTINEZ



TOUTES ASSURANCES DU PARTICULIER

Loi LEMOINE : on s'occupe de votre changement d'assurance de prêt

Gagnez en protection et en pouvoir d'achat !

AVEC LES MOIS QUI COMPTENT



03 25 39 81 88 • agence.aureliemartinez@axa.fr

16 Grande Rue St Laurent • 10400 NOGENT-SUR-SEINE

N° orias : 19007638 / www.orias.fr



► Raphaële LANTHIEZ

“

La solidarité est au centre de notre action intercommunale en 2024.

Malgré le contexte inflationniste, la Communauté de Communes du Nogentais poursuit sa mission de solidarité en proposant un budget axé sur le soutien aux communes, au monde économique et aux ménages.

Que faut-il retenir principalement ?

> Aide aux communes :

1 520 000 € répartis entre la prise en charge du FPIC pour toutes les communes rurales pour 1 120 000 € et les fonds de concours pour les investissements communaux pour 400 000 €

> Aide économique :

régularisation PSI en 2022 : 2.8 Millions d'euros, annulation de la dette PSI pour 819 340 € en 2023 / régularisation de la dette Tonna Accès pour 527 482 € en 2024.

> Aide aux habitants :

L'OPAH (opération Programmée de l'Habitat) mobilise 416 463 € du budget de la Communauté de Communes en 2024.

Tout ceci est réalisé sans augmentation des taux des impôts directs locaux.

Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuit son rôle au service du territoire et de ses habitants.

Le projet intercommunal avance, élus et agents se mobilisent pour gérer et optimiser les missions qui leur incombent : petite enfance, tourisme, développement économique, aménagement du territoire, environnement et déchets.

Le dossier vidéoprotection sur la Communauté de Communes avance. Les élus communautaires ont validé le principe du portage intercommunal lors du séminaire du 26 avril 2024. C'est une forte attente sur notre territoire rural ainsi qu'un outil complémentaire dans la prévention des actes de malveillance et la protection des biens et des personnes.

Vous découvrirez, au fil des pages, les travaux du Conseil Communautaire qui sont le résultat d'un processus décisionnel : séminaire avec les élus / réunions et commissions / assemblées plénières.

Pour terminer je tiens à remercier tous les acteurs économiques qui ont participé à la publication de notre magazine intercommunal car ils sont les uniques financeurs.

Je souhaite également adresser mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur investissement et leur participation aux diverses réunions ainsi qu'à tous les agents de la Communauté de Communes.

**Raphaële LANTHIEZ,
Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais,
Maire de Soligny-les-Etangs**

”



MITHIEUX TP



**TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT PRO & PARTICULIERS
VRD - RÉSEAUX DIVERS**

03 25 25 00 01
nogent@mithieux-tp.com
Z.I. de Fontaine Baron
Nogent sur Seine
www.mithieux-tp.fr



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

Votre réussite est notre priorité !

Troyes | Romilly-sur-Seine | Nogent-sur-Seine | Provins | Paris



Expertise
Comptable



Gestion
sociale



Commissariat
aux comptes



Juridique
& fiscalité



**Un projet ?
Contactez-nous !**

@ contact@groupe-prieur.fr

☎ 03 25 39 89 23

📍 53 rue des Fossés, 10400 Nogent/Seine

www.groupe-prieur.fr

Retrouvez toute notre actualité sur  & 

ouïe fine

AIDES AUDITIVES

AUDIOPROTHÉSISTES

Vos experts de la prise en charge de la perte auditive

-|| Dépistage auditif
-|| Appareillage auditif adulte et enfant
-|| Prise en charge de l'acouphène
-|| Réparation d'appareillage auditif
-|| Systèmes d'écoute TV
-|| Réalisation de protections de l'oreille

Centre de Santé - 51 avenue de Saint-Roch
10400 NOGENT-SUR SEINE

☎ **01 60 58 69 73**

Sur Rendez-vous tous les mardis et les jeudis



**ALLÉE
COUR
TERRASSE**



TOUS STYLES & TOUS BUDGETS



signe vos allées

**Gratte Grue
10400 PONT SUR SEINE
Tél. 03 25 76 48 18**

0 800 500 045 Service & appel gratuits

OLYMPIADES DU 16 JUIN 2024 A TRAINEL



Démonstration de l'école de cirque de Didier PASQUETTE - Initiation judo avec l'Espérance Judo de Nogent-sur-Seine -Initiation au football avec le FC Traînel – Découverte du basketball avec Antoine CHAPUT de l'association « L'à côté » - challenges sportifs avec Gym Connect Nogent-sur-Seine

Découverte de la Zumba avec Jimmy PRU VOST de Gym Connect Nogent-sur-Seine

Je remercie chaleureusement tous les élus qui ont participé à la réussite des olympiades 2024 :

Madame Michelle MONOS - Maire-adjointe de la Saulsotte, Madame Lydie HUGUENOT - Maire de le Mériot et son mari Monsieur Bertrand HUGUENOT - conseiller municipal de le Mériot, Madame Claude BACHOT - Maire-adjointe de Traînel, Monsieur Grégory BICHE - Maire-adjoint de le Mériot, Monsieur Alain BOYER - Maire de Barbuise, Monsieur Jean-Christophe ROUX conseiller municipal de Barbuise et Madame Patricia ROUX, Présidente de l'assoication Initiatives Barbuise, Madame Chantal OUDARD – Conseillère municipale de Villenauxe la Grande et représentante de l'association des commerçants de Villenauxe-la-Grande.

Sans oublier les bénévoles qui, par leur engagement et la qualité de leurs animations, ont été essentiels au succès de cet évènement :

- > Thierry BLASER et les membres de l'association ASCO de Traînel
- > Matthieu COTTIAS et le FC Traînel
- > Les membres des associations Famille Rurale, de l'Association Artistique du Nogentais (AAN), de l'à côté, des petits Saultiers de la Saulsotte
- > François DELHOSTAT et les membres de l'Espérance Judo de Nogent-sur-Seine
- > Laëtitia SABOTIC et le Haras de Saint Barth
- > Anne-Sophie PETITJEAN – centre re-sentez (yoga et bien-être)
- > Frédéric LOPEZ – photographe
- > Jean-Marc THOMAS et Jimmy PRUVOST pour la salle de sport Gym Connect de Nogent-sur-Seine
- > Jimmy PRUVOST et ses danseuses pour l'association de danse HIP HOP - J'Dance

En remerciant aussi pour leur participation :

- > Marion et Cassandra d'Intersport Provins
- > L'équipe de la Protection Civile
- > Les agents de sécurité de SPDG
- > Yohan FAVIN de l'Espérance Basketball pour le prêt et la gestion du terrain de basket gonflable

Et également :

- > la compagnie Altitude de Didier PASQUETTE et bravo pour la qualité des prestations des élèves de l'école du cirque.

Aussi je remercie pour l'aspect logistique :

- > La commune de Traînel pour le prêt de la salle et du site environnant
- > Monsieur Bertrand HUGUENOT pour le câblage électrique sur l'ensemble du site
- > Les agents communaux de Traînel pour tout le travail effectué sur place
- > Les agents communaux de Pont-sur-Seine pour l'aide apportée au chargement des tables et bancs
- > Les agents intercommunaux en charge de transporter les tonnelles, les tables et bancs...

Enfin un immense merci à Anne-Sophie, sans qui, ce bel évènement n'aurait pas pu avoir lieu.

Cet évènement montre à quel point notre territoire est riche de ses associations. Nous avons pu montrer qu'ensemble nous pouvions faire de belles choses.

Merci à tous !!!

Raphaële LANTHIEZ
Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

AIDES AUX COMMUNES

Dans le cadre de la solidarité intercommunale, la Communauté de Communes du Nogentais envisage pour 2024 de prendre en charge la somme de 1 120 000 € correspondant au **FPIC** (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) des communes hormis Nogent-

sur-Seine et de leur verser des **Fonds de Concours** pour un total de 400 000 €. (en 2023, la somme de 297 501 € a été attribuée aux communes du territoire qui ont présenté des projets d'investissement éligibles aux fonds de concours).

COMMUNE	Fonds de concours attribué en 2023
BARBUISE	50 260.00 €
FONTAINE MACON	14 507.00 €
GUMERY	10 620.00 €
LA LOUPTIERE-THENARD	11 357.28 €
LA MOTTE-TILLY	22 583.35 €
LA SAULSOTTE	40 000.00 €
LA VILLENEUVE-AU-CHATELOT	4 965.00 €
PONT-SUR-SEINE	40 078.29 €
SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE	5 000.00 €
SOLIGNY-LES-ETANGS	20 175.00 €
TRAINEL	29 235.89 €
VILLENAUXE-LA-GRANDE	48 719.97 €
TOTAL	297 501.78 €

AIDES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2022 plus de 2.8 millions d'euros ont été pris du budget général pour régulariser les écritures liées au déficit du budget annexe gratte grue bâtiment, budget annexe créée en 2017 suite au transfert de compétence obligatoire des zones d'activités économiques. Ce budget annexe concerne l'usine PSI de fabrication d'antennes implantée dans la zone industrielle de Pont-sur-Seine, reprise en 2018 par la société TONNA ACCESS.

En 2023, suite à la liquidation judiciaire de la société PSI actée par le Tribunal de Commerce, la Communauté

de Communes a dû annuler le solde des dettes de ladite société pour un total de 813 340 €. La société MGG INDUSTRIES a repris la société TONNA ACCESS suite à sa liquidation judiciaire.

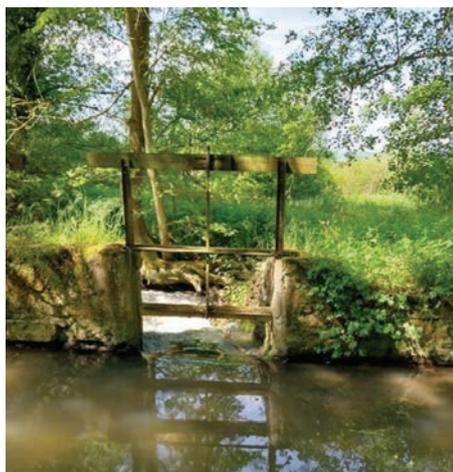
En 2024 il est nécessaire de prévoir des provisions à hauteur de 100 000 € pour couvrir en partie la dette de la société TONNA ACCES en liquidation judiciaire (dette exacte de 121 465.80 €). 427 482 € sont pris du budget général pour alimenter et équilibrer le budget annexe gratte grue bâtiment.

AIDES AUX ADMINISTRÉS DE TOUT LE PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL

Dans le programme de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat), La Communauté de Communes du Nogentais financera 151 224 € pour le bureau opérateur URBAM CONSEIL qui accompagnera les administrés dans leur démarche et la constitution de leurs dossiers. Aussi l'intercommunalité versera plus de 265 000 €

de subventions aux administrés qui seront éligibles à cette opération. En tout plus de 416 000 € seront financés par la Communauté de Communes du Nogentais afin d'accompagner et d'aider les administrés du territoire intercommunal dans le cadre de l'amélioration de leur habitat (accessibilité, économie d'énergie...).

Pierre MATHY,
Vice-Président, en charge des Finances



Déversoir en dérivation sur la Noxe ouvert en période de crue

Lors de ces derniers mois, en raison des conditions météorologiques exceptionnellement pluvieuses sur certains territoires (Nord/Pas de Calais, Charentes, Yonne, etc.) Les médias ont, à juste titre, relayé les propos des riverains dont les habitations et les biens furent dévastés par les crues de cours d'eau habituellement bien paisibles.

Les deux raisons les plus souvent évoquées pour tenter d'expliquer ces débordements étaient le manque d'entretien des cours d'eau et rivières et, paradoxalement, les curages, recalibrages et autres rectifications du lit.

Le manque, voir l'absence d'entretien, sont des raisons évidentes du mauvais fonctionnement des ruisseaux et rivières. Les embâcles constitués par les chutes d'arbres, de branches, et de matériaux transportés par les eaux de ruissellement constituent autant d'obstacles à la libre circulation des eaux notamment lorsque ces « barrages naturels » obstruent les ouvrages (pont, vannage, buses, etc...). Sur certaines rivières, affluents ou bras de la Seine, ce sont des vannages dont l'absence d'entretien ne permet plus les manœuvres imposées par les droits d'eau, et parfois, force-nous ai de constater que, lorsque les ouvrages sont encore opérationnels, ils sont manœuvrés à contre-temps.

Paradoxalement, dans certains cas, ce sont les travaux réalisés sur certains cours d'eau qui sont à l'origine de crues catastrophiques. La suppression des méandres, l'élargissement du lit

GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS).

ont peut-être permis de supprimer quelques zones de débordement à l'amont, souvent dans des secteurs avec de faibles enjeux (prairies naturelles, zones humides, etc...), par contre, l'accélération des vitesses d'écoulement, accentuée par une érosion excessive, ont déplacé les zones de débordement vers l'aval, trop souvent vers les zones habitées où l'urbanisation n'a pas permis le recalibrage du cours d'eau.

Comme quoi, avant de se lancer dans des travaux toujours coûteux pour les contribuables, il est indispensable d'y réfléchir à deux fois si nous ne voulons pas que le remède soit pire que le mal. La gestion de l'eau, bien éminemment précieux, doit se penser de manière globale à l'échelle d'un territoire. Se débarrasser des eaux en période d'abondance en les envoyant chez le voisin du dessous n'a aucun sens, alors qu'en période de sécheresse, le rationnement sera à l'ordre du jour.

Eu égard aux constats ci-dessus, il est bien évident que la gestion de l'eau, et

ne peut se penser et se réaliser que sur un territoire suffisamment vaste, présentant des caractères géographiques, géologiques et hydro-morphologiques communs. En conséquence, la compétence GEMAPI, issue de la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles MAPTAM du 27 janvier 2014 a transféré la compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion de l'eau au bloc communal, et tout particulièrement aux EPCI (communauté de communes ou métropoles). C'est donc votre Communauté de Communes du Nogentais qui a hérité de cette compétence, mais, celle-ci ne disposant pas du personnel, du matériel, des savoir-faire à tout naturellement transféré, par délibération n° 2018-04 du conseil communautaire en date du 22/02/2018, cette compétence au Syndicat Départemental de Distribution des Eaux de l'Aube (SDDEA,) qui l'exerce, pour notre secteur au titre du **Bassin Seine Aval**.



Route inondée

Cette entité géographique regroupe 94 communes, compte plus de 53 000 habitants, riverains de 502 km de cours d'eau sans compter certaines noues et fossés. Ce bassin dont la taille peut paraître bien vaste, permet d'aborder les questions de gestion de l'eau à une échelle globale permettant d'en appréhender les principaux aspects.

Les missions définies par la loi et relevant de la compétence GEMAPI sont les suivantes :

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, ou plan d'eau en cas de défaillance du propriétaire,
- > La défense contre les inondations, cette mission comprend la création, la gestion, la régulation d'ouvrages de protection contre les inondations,
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Comme vous pouvez le constater, le programme est particulièrement ambitieux dans un secteur comme le nôtre où les risques d'inondations sont bien présents et le réseau hydraulique vaste et complexe.

Afin de ne pas renouveler certaines erreurs du passé, il nous faut engager de nombreuses études souvent longues, toujours coûteuses

nous permettant de préciser, quel que soit la saison et les débits, les conséquences amont aval des travaux projetés. Hors de question, comme ce fût le cas en amont de Méry/Seine, d'intervenir à maintes reprises depuis 30 ans sur un ouvrage qui n'a jamais donné satisfaction. Ces études réalisées, il nous faut encore trouver les financements auprès de nos partenaires institutionnels, telle que l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le budget, une fois bouclé, validé par le comité syndical, il nous faudra encore trouver les entreprises susceptibles de réaliser les travaux dans des conditions parfois complexes.



Retrait d'un embâcle à l'aval d'un ouvrage.

Pour assurer la manœuvre des ouvrages appartenant au syndicat et les travaux d'entretien courant, le Bassin Seine Aval dispose de matériel et d'une équipe de 4 techniciens rompus à ces différentes tâches. C'est ainsi qu'en 2023, 34 embâcles

furent retirés du lit de la Seine et de ses affluents.

Si la Loi, via la compétence GEMAPI, nous a octroyé de nombreuses obligations, elle ne nous a pas toujours attribué les droits, ni les moyens pour les réaliser dans les conditions optimales. Les propriétaires privés restent maîtres sur leurs parcelles donc de leur linéaire du cours d'eau et l'intervention du syndicat ne peut se faire qu'avec leur accord ou au terme de procédures administratives qui peuvent s'avérer longues.

En France, nous distinguons deux types de cours d'eau :

- > **Les cours d'eaux domaniaux**, propriété de l'Etat (dans notre département la Seine en aval de Méry/Seine jusqu'à la sortie du département et l'Aube en aval de Brienne la Vieille jusqu'à la confluence).
- > **Les cours d'eau non domaniaux** auxquels appartient tout le reste du réseau hydrographique

Si le droit de propriété est préservé, l'article L215-14 du Code de l'environnement précise que : **« les propriétaires riverains ont l'obligation d'entretenir leur cours d'eau afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques ».**



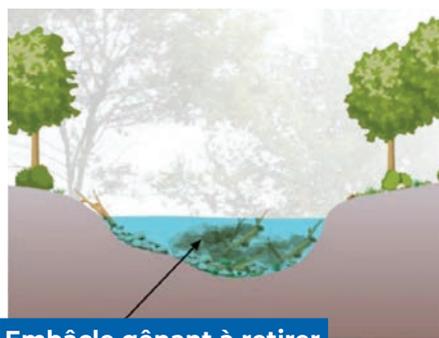
QUELQUES NOTIONS DE DROIT

- ↳ **Le droit de propriété :** Lorsqu'un cours d'eau non domanial délimite votre propriété, chaque propriétaire riverain possède la berge et le lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié. Un propriétaire possédant les deux rives possède donc l'ensemble du lit de la rivière au droit de son bien.
- ↳ **Le droit d'usage de l'eau :** Ce droit est limité aux besoins domestiques (arrosage du potage, abreuvement des animaux...) à condition toutefois de préserver un débit minimum nécessaire à l'équilibre biologique.
- ↳ **Le droit de pêche :** Chaque propriétaire dispose d'un droit de pêche sur la partie du lit qui lui appartient à condition toutefois de s'acquitter de la cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA). Pour toute information se renseigner auprès de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques (contact@fedepêche10.fr).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Cet entretien qui, rappelons-le, est une **obligation des propriétaires**, consiste :

- > Dans un tout premier lieu il est indispensable de respecter le lit du cours d'eau et à ne pas l'encombrer ou l'obstruer avec des matériaux divers notamment des débris végétaux comme cela se produit encore trop souvent lors de l'exploitation de certaines parcelles de peupliers,
- > Entretenir la végétation des rives par élagages ou recépages,
- > Enlever de manière sélective les embâcles (troncs d'arbres, amas de branches etc,,,) qui constituent des obstacles au bon écoulement des eaux. **Attention** : Ces travaux doivent se faire à partir de la berge, **aucun engin ne doit pénétrer dans le lit du cours d'eau sans une autorisation de l'administration**. Les amas de végétaux de taille modeste qui ne sont pas des entraves au bon écoulement des eaux et qui ne risquent pas d'obstruer un ouvrage lors d'une crue, doivent être préservés, ils constituent des abris naturels pour la faune notamment pour les poissons.



Embâcle gênant à retirer



Embâcle non gênant

- > Placer ou enlever quelques petits atterrissements (amas de sédiments, sable, vase, etc ..) Notamment en sortie de drain. Dévégétaliser ces atterrissements à l'automne suffit souvent à assurer leur dispersion lors des crues hivernales. **Attention : tout travaux de curage avec des moyens mécaniques doit faire l'objet d'une autorisation des services compétents.**

En cas de besoin, et pour toutes informations, vous pouvez contacter le technicien du Bassin Aval qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements utiles (conseils, adresses, cadre juridique, etc,...) Pour entretenir les berges et le lit de votre cours d'eau tout en préservant la faune et la flore : ludovic.mary@sddea.fr

Déclaration d'intérêt général pour l'entretien du réseau secondaire de la vallée de la Seine.

La vallée de la Seine est composée de multiples milieux étroitement associés au fleuve, notamment d'un réseau de noues particulièrement dense. Ces noues naturelles (ancien lit de la Seine) ou anthropiques (réalisées par l'homme pour favoriser l'écoulement des crues ou l'alimentation en eau), jouent un rôle absolument essentiel dans le fonctionnement hydraulique de la vallée, tout en étant très souvent des écosystèmes d'intérêts majeurs pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Depuis plusieurs années, les élus, les riverains et les différents usagers de la vallée furent amenés à constater de nombreux dysfonctionnements dus au manque d'entretien sur l'ensemble du réseau de noues, dysfonctionnement encore accentué par la chute des frênes, victimes de la chalarose.

Bien que l'entretien des cours d'eau non domaniaux, **soit une obligation réglementaire des propriétaires riverains**, il est impossible d'apporter une réponse cohérente à un enjeu global, en agissant à l'échelle de chaque propriété. D'autant plus que le parcellaire est souvent très dense en particulier en rives des noues, où

l'obtention de l'accord de l'ensemble des propriétaires est une mission impossible.

Face à ces constats et la nécessité d'effectuer ces travaux d'entretien afin de rétablir les fonctions hydrauliques de ce réseau secondaire, le Bassin Seine Aval a, par délibération du 12 mars 2024, décidé de solliciter une Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) auprès de Madame la Préfète de l'Aube, pour une durée de 5 ans reconductible. Cette D.I.G. permet au maître d'ouvrage d'intervenir ou de faire intervenir les entreprises mandataires **sur les propriétés privées sans avoir à rechercher l'autorisation des propriétaires** et de justifier de financements publics sur des terrains privés.

La D.I.G. sera, comme les textes réglementaires l'exigent, précédée d'une enquête publique, pendant laquelle chaque citoyen disposera du droit de consulter et de s'exprimer sur ce projet. Les dates de cette enquête ne sont pas encore fixées mais il est probable que celle-ci débute à l'été ou au début de cet automne. Il est urgent que ces travaux débutent le plus tôt possible, d'autant plus qu'œuvrer dans la vallée de la Seine n'est pas simple, entre les périodes de crue pendant lesquelles les travaux sont impossibles voir très risqués pour le personnel et la période de nidification du 15 mars au 1er août.

Ces travaux seront effectués en régie par les agents et techniciens du SDDEA, le coût total du projet est estimé à 352 100.00 € T.T.C.



LE SAVIEZ-VOUS :

La compétence GEMAPI peut être financée par un impôt particulier appelé taxe GEMAPI, assise sur les propriétés foncières dont le montant peut aller jusqu'à 40.00 € par habitant. Cette taxe n'est pas instituée au sein de votre communauté de communes. Ainsi, depuis 2020, les sommes reversées au Bassin Seine Aval pour l'accomplissement de ses différentes missions ont été prélevées sur le budget général de la C.C. faisant économiser près de **493 000 €** aux contribuables.



**INSTALLATEUR
PLOMBIER
CHAUFFAGISTE**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE **RGE**



**Pose et dépannage en chauffage
Gaz - Pompe à chaleur
Pac Hybride
Poêle et chaudière à granulés de bois
Création de salle de bains clés en main**

21 bis Av du Général de Gaulle
10400 Nogent sur Seine
Tel 03.25.21.91.31 -
www.lrchauffage.com

4 Av Alain Peyrefitte D79
77480 Bray sur Seine
Tel 03.25.21.91.31 -
www.lrchauffage.com

12 rue Édouard Herriot
10350 Marigny le Châtel
Tel 03.25.21.91.31 -
www.lrchauffage.com

Accueil accompagnement et insertion
de personne en situation de handicap



MARCILLY-SUR-SEINE

GM FERMETURES

Ghislain GRANGÉ
06 14 96 04 64

Portail
Porte de garage
Automatisme
Alarme
Vidéosurveillance



TSCHOEPPÉ **BFT** team pro
portails | clôtures | brise-vues



www.gmfermetures.com

SARL
SIMONNET TRAVAUX PUBLICS



**TERRASSEMENT
DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT**
V.R.D
Aménagement de cours...



Tél. 06 79 64 33 02

simonnet.stp@gmail.com

12 Chemin de la Rue - 10400 PLESSIS BARBUISE

ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2024

BY

OFFICE DE TOURISME DU
NOGENTAIS ET DE LA
VALLÉE DE LA SEINE



Entrez en Champagne, côté Seine !

www.tourisme-nogentais.fr



**NOUVEAU
À NOGENT**

VINS - SPIRITUEUX
WHISKY - RHUM

Au plaisir du vin

31 rue des Ponts - 10400 Nogent-sur-Seine
03.25.23.00.23 - auplaisirduvins@orange.fr

BAR - TABAC - PRESSE
plats vietnamiens à emporter

Ouvert 7j/7
de 7h00 à 20h00

Au Ville-Noxe
☎ 03 25 21 32 19

7 & 13, rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

**DIFFUSION
D'ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS**

VAJOU
• AGRICULTEURS ENGAGÉS •
Ferme de FONTENAY

La maîtrise du champ à l'assiette
et du local toute l'année !

Flashez le QRCode du produit
pour accéder à son parcours

ferme de Fontenay
Agriculteurs engagés

VAL LEGUMES SAS
9 rue de l'Eglise 10400 Fontenay-de-Bossery
03 25 39 54 20 - contact@val-legumes.fr
www.fermedefontenay.com

Intermarché

SUPER

Nogent-sur-Seine

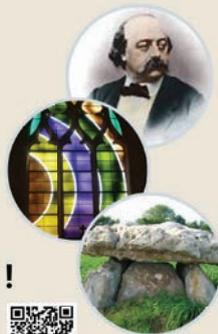
Tél. : 03 25 39 01 02
47 Route de Bray

Sur les étals de nos marchés traditionnels, la qualité et le choix sont au rendez-vous. Bio, cave, animalerie ou beauté... Dans nos rayons, profitez des bons plans et promos signés Intermarché, sans oublier vos services au quotidien. Parce qu'on fait tout pour vous faciliter les courses.



Des parcours en lecture simple et des parcours audioguidés* :

- Nogent-sur-Seine à travers les âges*
- Les vitraux contemporains du Nogentais*
- À la découverte de Romilly-sur-Seine*
- Echappées Nogentaises, de sculptures en paysages
- Balade des ruelles de Villenauxe-la-Grande
- Eglise Saint-Laurent de Nogent-sur-Seine
- Sur la route des mégalithes



ID VIZIT EST TOTALEMENT GRATUIT !



Vous pouvez également partir à la conquête du Nogentais à vélo plutôt qu'à pied !
En profitant de la location de vélo de l'Office de Tourisme !



Tarif spécial familles
(2 adultes + 2 enfants)

20€
la journée

Location vélo	Enfant	Adulte	VAE
1h	3€	5€	7€
2h	5€	6€	10€
Demi-Journée (3h)	7€	8€	12€
Une Journée (9h à 17h)	10€	10€	15€
Deux Journées	15€	15€	20€

Différents circuits vous sont proposés pour découvrir le patrimoine naturel et culturel du Nogentais et de la Vallée de la Seine.
N'hésitez pas à nous les demander !

DÉCOUVREZ NOGENT-SUR-SEINE AUTREMENT, PROFITEZ D'UNE EXPERIENCE VIP !



Au programme :

- Visite guidée de la ville avec Edwige AUGER
- Accès privilégié à la statue emblématique de Saint-Laurent, au sommet du clocher afin de bénéficier d'une vue panoramique de la ville offrant une perspective saisissante de Nogent-sur-Seine.

Tarifs :

- Visite de la ville : 3 €
- Montée au clocher : 3 €
- Billet groupé (montée au clocher + visite de ville) : 5 €

Informations pratiques :

Rendez-vous au Bateau-Lavoir 10 minutes avant la visite !

Montée au clocher	Visite + Clocher (Montée facultative)
Le 10 juillet : à 11h et à 16h Le 17 juillet : à 11h et à 16h Le 31 juillet : à 11h et à 16h Le 28 août : à 16h	Le 21 juillet : à 16h Le 28 juillet : à 16h Le 4 août : à 15h30



Pour la Fête de La Saint-Laurent
Le Dimanche 11 août 2024

GRATUIT

Horaires :

- Visite de l'église à 14h30
- Montées au clocher à 14h, 14h45, 15h30 et 16h15

Réservations obligatoires pour toutes les visites auprès de l'office de tourisme au 03 25 39 42 07

EXPLOREZ NOS MINES DE TRÉSORS À VILLENAUXE-LA-GRANDE



Balade patrimoine et histoire

Découvrez Villenauxe-la-Grande en suivant les 16 panneaux retraçant l'histoire d'édifices et de lieux qui ont été témoins de la vie de la cité à travers les siècles.
Parcours disponible gratuitement sur demande auprès de l'office de tourisme.



Visites de l'Ecomusée de la Mine d'Argile et de la Céramique

L'Espace Patrimoine nous replonge dans les beaux jours de la mine et de la manufacture de Villenauxe-la-Grande à travers une exposition de photos, de biscuits de porcelaine ou encore d'outils.

Les visites libres sont gratuites !
Ouverture du site sur demande auprès de l'office de tourisme.



Visites de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul et de ses vitraux

L'imposante église St Pierre et St Paul, profondément restaurée au cours des années 1990, a bénéficié en 2005 d'une exceptionnelle création de vitraux contemporains, venez les découvrir !

Les visites libres sont gratuites !
Dépliant d'aide à la visite disponible auprès de l'office de tourisme.

Renseignements : Office de Tourisme - 03 25 21 38 94
23 Place Georges Clémenceau - 10370 Villenauxe-la-Grande

COCORICO LES CHAUSSETTES ! PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE ROMILLY-SUR-SEINE !

Visites commentées « sur les traces des bonnetiers romillonnais »



À compter du 11 juillet, tous les jeudis matin à 10h en juillet et en août !

D'une durée d'environ 1h45, cette visite du centre-ville vous fera découvrir l'histoire de la ville via son patrimoine architectural et usiner. Des maisons bourgeoises de la fin du 19ème siècle, en passant par les usines de bonneterie, son parc naturel d'une centaine d'hectares, son église atypique et ses vitraux contemporains.



Visite commentée de l'église Saint-Martin de Romilly-sur-Seine

À compter du 9 juillet, tous les mardis à 16h30 pour les mois de juillet et août !

L'Office de Tourisme accueille les curieux, avides de connaître les mystères de l'église Saint-Martin. A cette occasion, ils pourront découvrir les vitraux contemporains de Joël MÔNE qui inondent l'intérieur de cette église atypique d'un arc en ciel de couleur. A découvrir !

Visite également disponible sur l'application ID VIZIT en audio.

L'église est également ouverte tous les jours de l'année en visite libre dans le cadre de la route du vitrail de l'Aube.



Renseignements et réservations : Office de tourisme - 03 25 24 87 80
4 rue du Général de Gaulle - 10100 Romilly-sur-Seine

EXPOSITIONS AU BATEAU LAVOIR

Eugène VAN LAMSWEERDE

Du 5 avril au 5 mai

Son travail, protéiforme, couvre six décennies. L'exposition en présente une infime partie. La scénographie, portée par Thomas Chevalier, imagine d'astucieux stratagèmes pour que les oeuvres présentées se distinguent en dialoguant avec leur environnement. Sans se préoccuper de la chronologie, l'idée est de rendre compte de la diversité des recherches de l'artiste afin que le visiteur ait un aperçu des différentes directions qui ont orienté ses travaux.

Exposition présentée sur 3 sites : Bateau-Lavoir, Hôtel de Valville et Pavillon Henri IV



Christelle Couture d'Idées

Du 7 mai au 2 juin

"Je m'appelle Christelle, je suis couturière et chapelière artisan d'art et installée depuis le début de l'année dans le centre-ville de Nogent-sur-Seine. Je vous propose donc différentes créations à la demande, dont des robes de soirée, mariage ou d'époque, également des chapeaux que je conçois, de toutes formes et agrémentés si besoin de fleurs en tissu ou de plumes..."

Atelier pour enfant de création de fleur en tulle samedi 25 mai à 16h - Tarif : 5€ par enfant | Places limitées !

Sur réservation à l'Office de Tourisme - 03 25 39 42 07



Des Hommes et des valeurs

Du 6 juin au 14 juillet

Cette exposition du SDIS 10 est composée de 20 photos en noir et blanc visant à promouvoir le volontariat et à partager, à travers la photographie, le quotidien des sapeurs-pompiers.



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel - 10400 Nogent-sur-Seine

Anne Veyrier du Muraud, Reflets de verre

Du 18 juillet au 1er septembre



Anne Veyrier du Muraud, artiste verrier, vous invite à découvrir l'art du vitrail au travers de ses créations, composées à la fois de peintures sur verre et de vitraux colorés. Des portraits, des nus, des oiseaux et toutes formes d'animaux composent son univers. L'artiste viendra raconter comment est réalisé un vitrail en vous parlant de ses projets, à l'occasion de deux conférences - démonstration les samedis 27 Juillet et 31 Août à 14h30 (durée 1h).

Tout proche de chez nous... Exposition photo de Christophe Prudhomme Du 5 au 29 septembre

Venez découvrir les photos de martin-pêcheur ou bergeronnette afin de vous rendre compte que cela existe encore. Il y a de quoi s'émerveiller, là, à côté, de quoi poursuivre ses efforts de protection de la nature ou simplement de partage de sa beauté. Pour Christophe, l'essentiel est dans son approche respectueuse de la nature et des animaux !



Nogent-sur-Seine à l'aube du XVIIIe siècle Du 3 au 27 octobre

Francis Coudray présente des reproductions de plus de 20 plans originaux et détaillés de la ville, de ses faubourgs et de l'intégralité de son territoire, des précisions écrites les accompagneront. L'ensemble sera enrichi par la présentation de maquettes, cartes postales, tableaux et documents relatifs à l'époque concernée.



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel - 10400 Nogent-sur-Seine

LES BALADES-GOURMANDES DE L'OFFICE DE TOURISME

DISTILLERIE MD ET MONTÉE AU CLOCHER NOGENT/SEINE MERCREDI 10 JUILLET 2024

Après être montés au sommet de la tour St Laurent à 16h, vous visiterez l'atelier de distillerie MD d'Elodie et Thibault lors d'une visite immersive à 16h45 (gins*, liqueurs*...). Vous pourrez déguster les cuvées du moment.

Rdv à 15h45 à l'Office de tourisme – Bateau Lavoir
Tarif : 7 € / pers. – 10 pers. max



RENCONTRES PÉTILLANTES À VILLENAUXE-LA-GRANDE

Angéline et Pascal vous accueillent Samedi 20 Juillet

- Balade à la découverte du patrimoine de Villenauxe-la-Grande à 16h
- Dégustation du champagne* WIRTZ à 16h45

Tarif : 5€ par personne | 15 personnes max



Elise et Frédéric vous reçoivent Samedi 27 Juillet

- Visite commentée de l'église St Pierre St Paul de Villenauxe-la-Grande à 16h
- Dégustation du champagne* TORCHET à 16h45.

Tarif : 5€ par personne | 15 personnes max



JARDIN, CERAMIQUE ET FROMAGE MENIL-SAINT-LOUP JEUDI 8 AOÛT 2024

Visitez le jardin botanique de la Brisatte à 15h, la chapelle du Monastère Notre Dame de la Sainte Espérance et les céramiques artisanales des moines dans la boutique à 16h. Et terminez votre balade au Comptoir du Fromager autour d'une dégustation de produits fermiers à 16h45.

Tarif : 7 € / pers. – 15 pers. max

**SENTIER DE LA MEMOIRE, MIEL ET RUCHER
 PLANCY L'ABBAYE JEUDI 22 AOÛT 2024**
 Balade à la découverte de l'histoire de Plancy à 15h et accueil au Rucher de la Barbuise pour une dégustation de miel à 16h.
Tarif : 7 € / pers. – 15 pers. max



Venez rencontrer Chantal Samedi 31 Août

- Visite de l'écomusée de la Mine et de l'Argile à 16h
- Dégustation du champagne* OUDARD à 17h30.

Tarif : 5€ par personne | 15 personnes max



Réservations obligatoires pour toutes les balades auprès de l'office de tourisme au 03 25 39 42 07

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération !*

Réservations obligatoires pour toutes les visites auprès de l'office de tourisme au 03 25 39 42 07

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération !*

MUSIQUE DANS LE NOGENTAIS ET LA VALLÉE DE LA SEINE



AKADEMIA



Week-end des 5 et 6 juillet 2024
 Deux journées de concerts itinérants dans le Nogentais et la Vallée de la Seine

Cette année, toujours avec notre partenaire EDF et le CNPE de Nogent-sur-Seine, nous vous proposons une histoire Indienne, "SHANTI" mêlant musique baroque et musique indienne. Et si la musique contribuait à calmer en profondeur un monde rendu de plus en plus fou ?... Cinq concerts sont prévus sur les deux journées. Le programme détaillé est à découvrir sur le site de l'office de tourisme www.tourisme-nogentais.fr



JUST CLASSIK FESTIVAL

Jeudi 26 Septembre 2024 à l'église de Saint-Aubin
 19h - Visite du patrimoine par Isabelle Benoît
 20h - Concert - Récital de la violoniste Christel Lee



Premier Prix du Concours International Jean Sibelius en 2015, la violoniste américaine Christel Lee est invitée à se produire en soliste avec de très grands orchestres : la Radio Bavaroise, le Korean Symphony, le Philharmonique d'Helsinki, le Vancouver Symphony ou encore le SWR-Stuttgart. Elle interprétera les plus belles pages du répertoire pour violon seul composées par Jean-Sébastien Bach, Nathan Milstein, Eugène Ysaÿe, ou encore Niccolò Paganini du XVIIIe au début du XXe siècle.

Tarifs : 8 € / personne - Gratuit moins de 25 ans
Renseignements et réservations :
 06 51 79 42 73 - www.justclassikfestival.fr



ET AU PAVILLON HENRI IV

Du samedi 21 septembre au dimanche 6 octobre 2024



Exposition « Vitraux : Lumières et couleurs »

Grâce à la commission Patrimoine de l'office de Tourisme, composée de bénévoles passionnés d'histoire et de patrimoine, vous découvrirez les vitraux de nos villes et villages... Vous apprécierez le savoir-faire des artisans, maîtres verriers ou amateurs passionnés, qui ont créé ces chefs-d'œuvre. Photographies, panneaux et objets seront présentés. Entrée libre les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h.

UN JOUR UNE ÉGLISE

Un jour une Eglise tout l'été !

L'Opération Un jour, Une église est de retour cette année dans le Nogentais et la Vallée de la Seine. Venez découvrir nos églises grâce aux animateurs bénévoles !

Programme sur www.tourisme-nogentais.fr

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07



Journées Européennes du Patrimoine Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

"Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Visite guidée de l'église de Nogent samedi à 15h
Visite guidée de Nogent dimanche à 15h
Réservations obligatoires auprès de l'office de tourisme au 03 25 39 42 07

Programme complet sur www.tourisme-nogentais.fr



ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

De nombreux parcours de randonnée dans le Nogentais et les Vallées de la Seine et de l'Aube !

Les vallées de la Seine, de l'Aube, de l'Orvin, de la Noxe et de l'Ardusson servent de cadre naturel aux randonnées pédestres aménagées sur notre territoire. Des boucles allant de 5 à 20 km vous permettront de vous ressourcer et de découvrir en famille ou entre amis le patrimoine naturel et culturel de nos villages. Ces randonnées sont balisées aux normes de la Fédération Française de Randonnée : circuit du Resson, de la Pierre Aiguë, Maquis et Pomme d'Amour, Petite Venise de l'Aube, balade des bords de Seine, balade bucolique de Marnay... autant de noms qui résonnent comme des promesses de bien être et de riches découvertes.



Les topoguides de randonnées sont en vente à l'Office de Tourisme ou téléchargeables **gratuitement** sur www.tourisme-nogentais.fr

Dimanche 16 juin 2024

Flâneries de l'OTNVS Circuit du Bois du Cornillon - Circuit des Dolmens & Circuit du Village

C'est au tour de la commune de Marcilly-le-Hayer de faire découvrir son riche patrimoine culturel, la faune et la flore !

Trois parcours possibles :
Circuit du Bois du Cornillon : 13,8 km
Circuit des Dolmens : 10,4 km
Circuit du village : 3,7 km

Départ de 9h à 10h au Camping des Dolmens à Marcilly-le-Hayer !

Tarif : 5€ / personne | Topoguide et Ravitaillements inclus !

En option : Méchoui pour 20 € / personne
Sur réservation au 06 35 91 57 97 ou 06 95 64 74 90 avant le 31/05/24

Renseignements et réservations : Office de tourisme - 03 25 39 42 07
1 Quai Carbonel - 10400 Nogent-sur-Seine

POUR TOUTES VOS SORTIES EN FAMILLE DANS LE NOGENTAIS ET LA VALLÉE DE LA SEINE, RENDEZ-VOUS SUR

kidiklik.fr

Toute l'année, les enfants peuvent découvrir les villes du Nogentais et des vallées de la Seine et de l'Aube grâce à des rallyes. Munis de leur livret, les enfants résolvent des énigmes sur le patrimoine local. Une fois le parcours fini tous sont récompensés !



RALLYE DE NOGENT-SUR-SEINE

Un rallye patrimoine et un sculpture, un pour les 4-7 ans et un pour les 8-12 ans
Tarif : 3€ l'unité - disponible à l'office de tourisme de Nogent-sur-Seine
1 quai Carbonel au bateau-lavoir

RALLYE DE VILLENAUXE-LA-GRANDE
Tarif : 3€ l'unité - disponible à l'office de tourisme de Villenauxe-la-Grande
23 places Georges Clémenceau



RALLYE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Tarif : 2.50€ l'unité - disponible à l'office de tourisme de Romilly-sur-Seine
4 rue Général De Gaulle

RALLYE DE PLANCY-L'ABBAYE
Tarif : 3€ l'unité - disponible à l'office de tourisme de Nogent-sur-Seine
1 quai Carbonel au bateau-lavoir



DÉCOUVREZ ÉGALEMENT !

Les trésors de Martin à l'église de Romilly-sur-Seine, du 26 juillet au 23 août 2024, les vendredis à 10h (45 min) - de 4 à 9 ans
Réservations : office de tourisme de Romilly-sur-Seine - 03 25 24 87 80

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07

VENEZ NOUS RETROUVER PENDANT L'ÉTÉ LORS DE NOS PERMANENCES DÉLOCALISÉES

RELAIS DE LA FLAMME A TROYES SAMEDI 13 JUILLET 2024

Rendez-vous sur notre stand de l'office de tourisme sur le parvis du Cube, 20 rue des Gayettes à Troyes de 15h30 à 19h30 !



LA FÊTE DE L'AGRICULTURE A ORVILLIERS SAINT JULIEN SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 AOÛT 2024

Rendez vous le week-end du 16 et 17 août pour la fête de l'agriculture à Orvilliers Saint Julien. Nous serons présents sur place tout le week-end !



LES GOURMANDISES DE LA MOTTE-TILLY AU CHATEAU DE LA MOTTE-TILLY 24 ET 25 AOÛT 2024

Rendez-vous au château de La Motte-Tilly à l'occasion des Gourmandises les 24 et 25 août 2024. Retrouvez sur place, TROIS événements concomitants *les Gourmandises, Sucrés de l'Aube et Hors les murs*. Nous serons présents le samedi 24 au château.



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07

Exposition

ALFRED BOUCHER

de l'atelier au musée

Musée Camille Claudel
30 mars - 23 juillet 2024

Nogent-sur-Seine
3^e grand art
INVIVO
L'Est éclair
MUSÉE CAMILLE CLAUDEL

A VOTRE ÉCOUTE...



Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine

5 rue Saint-Epoing
10400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 42 07
contact@tourisme-nogentais.fr
www.tourisme-nogentais.fr



Office de tourisme de Nogent-sur-Seine, Bateau Lavoir

1 Quai Carbonel
10400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 42 07
contact@tourisme-nogentais.fr
www.tourisme-nogentais.fr

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi,
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30
Le dimanche (en juillet et août)
aux mêmes horaires
Fermé les jours fériés

Crédits photo : Akademia - Association Romilly Patrimoine - Au Comptoir du Fromager - Canva - Champagne François Oudard - Champagne Torchet - Champagne Wirtz - Christelle Gransart-Dautriche - Christophe Prudhomme - Distillerie MD - Espérance rando - Francis Coudray - François Golfier - HChang - Musée Camille Claudel - Olivier Douard - OTNVS - Pixabay - Rucher de la Barbuise - SDIS10 - Ville de Romilly-sur-Seine



Romilly
sur-seine

Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine

4 rue du Général De Gaulle
10100 Romilly-sur-Seine
03 25 24 87 80
officedetourisme@ccprs.fr
www.ville-romilly-sur-seine.fr
www.ccprs.fr

HORAIRES

Ouvert du lundi au jeudi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Le vendredi, de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h.
Le samedi, de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h.
Fermé les dimanches
et jours fériés



Villenaux la Grande

Art Champagne & Patrimoine

Office de Tourisme de Villenaux-la-Grande

23 place Clémenceau
10370 Villenaux-la-Grande
03 25 21 38 94
villenaux@tourisme-nogentais.fr
www.villenauxelagrande.fr

HORAIRES

Ouvert le mardi de 14h à 17h30
Et du mercredi au samedi de 9h à
12h30 et de 14h à 17h30
Fermé les lundis, dimanches jours
fériés



PETR Seine et Plaine Champenoise

9 place des Martyrs pour
la libération
10100 Romilly-sur-Seine
03 25 25 20 70
contact@petr-
seineenplainechampenoise.fr
petr-seineenplainechampenoise.fr



Agence Départementale du Tourisme de l'Aube

34 Quai Dampierre
10000 Troyes
03 25 42 50 00
bonjour@aube-champagne.com
www.aube-champagne.com
www.100pour100aube.fr

**Entreprise d'espaces verts
Entretien de parc et jardin
Professionnels & Particuliers**

E.I.R.L Corentin Bardot



SF
SERVICES à
LA PERSONNE
50%+

Repreneur de Mr Lockwood

Tél. : 06 69 91 58 64



GAGET

PRÉPARATIONS DE FRUITS, EXTRAITS DE CAFÉ, CARAMELS...

Z.I. du Canal Terray
10400 NOGENT SUR SEINE
FRANCE
www.gaget.fr



Tél.: +33 3 25 39 59 59
Fax : +33 3 25 39 59 50
E-mail : gaget.sa@gaget.fr



Depuis 1992

SARL DECORENOV

Entreprise Générale du Bâtiment
6, rue Jean Moulin - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE
sarldecorenov@hotmail.fr
www.decorenov.fr

03 25 21 00 12

DELTA Photo

Tirages Numériques
Photos d'identité officielles
Copies et agrandissements
Retouche Photo
Mariages
Vidéo

N'ayez plus peur de vous faire flasher !
79 rue Gornet Boivin
10100 Romilly sur Seine

06 73 69 74 64
contact@deltaphotorom.fr

f Instagram

TABAC - PRESSE

LE FLASH 7J/7

TABAC PMUS LOTO FDJ PRESSE
timbres timbres.compart.compart.fr
PRODIGES DE PRODIGEMTE
NICKEL

OUVERTURE
Du Lundi au Samedi : 5h30 - 19h00
Sauf le jeudi : 5h30 - 12h30
Dimanche : 7h00 - 12h30

03 25 21 02 00
195, rue Aristide Briand
ROMILLY-SUR-SEINE

Nous recrutons !

Rejoignez-nous

Automaticiens
Mécaniciens monteurs
Etc.

Vous pouvez postuler par e-mail en scannant le QR code

TCM Solutions
tubes & cores machinery

www.tcm-solutions.fr contact@tcm-solutions.fr

PROMOTION DU TERRITOIRE

Cette commission a pour mission de mettre en valeur et de communiquer sur le travail réalisé. Cette mise en valeur peut prendre plusieurs formes :

- > une forme directe via des canaux de communication traditionnels ;
- > une forme indirecte via des délibérations ou des vœux pris en conseil communautaire.

1- La communauté de communes du Nogentais possède plusieurs outils pour mettre en œuvre sa stratégie de communication :

- > Mieux faire connaître les compétences qui sont les siennes
- > Mettre en valeur les actions qui sont menées

Pour y parvenir, les services font vivre plusieurs supports :

Le site internet :

www.ccdunogentais.fr



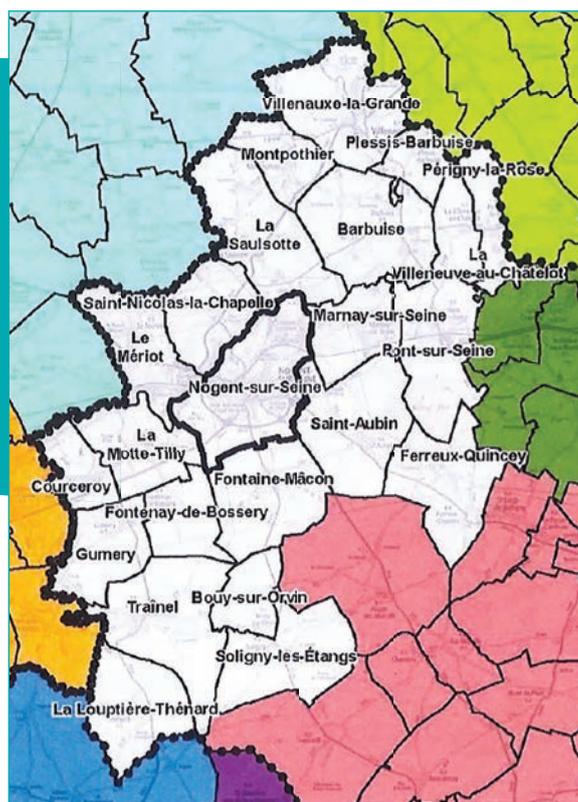
La page Instagram :
[@CCdunogentais](https://www.instagram.com/CCdunogentais)



**Mais aussi l'application mobile
Panneau Pocket**



**Avec panneau pocket sous le nom :
Cc du Nogentais - 10400**



La page Facebook

www.facebook.com/CCduNogentais



**Le magazine
intercommunal :
publié une fois par an,
il dresse le bilan des
actions réalisées.**



Retrouvez toute l'actualité de la communauté de communes du Nogentais sur l'un de ces supports.

Estelle BOMBERGER-RIVOT, Vice-Présidente, en charge de la promotion du territoire



NOUVEAU LIVRAISON À DOMICILE

Nouvelle Direction

Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30

Dimanche : 9h00 - 12h30

Avenue du Général de Gaulle

03 25 39 04 00



pickup

Saipol

Chez Saipol au Mériot, nos 101 collaborateurs, dont 4 en alternance, transforment le **colza français**  en **protéines** pour l'alimentation animale, en **huiles végétales**, en **énergie renouvelable Oleo100** pour les transports décarbonés et en **ingrédients** pour la chimie et l'alimentation.



www.saipol.com

GRUPE **Avril**



LA CRÈCHE « LA RIBAMBELLE »

La crèche la Ribambelle est une structure dépendant de la communauté de communes du Nogentais ; elle peut accueillir 39 enfants répartis en trois sections :

- > La section des bébés (de 0 à 18 mois)
- > La section des moyens (de 18 à 24 mois)
- > La section des grands (de 24 à 36 mois)

Ces enfants sont encadrés par des agents diplômés (CAP petite enfance, auxiliaires de puéricultrice et infirmière puéricultrice).

Notre crèche propose un panel d'activités adaptées à l'âge des enfants qui nous sont confiés (de la motricité, en passant par la lecture d'histoires, d'ateliers manuels ou de sorties dans notre grand jardin).

Nous avons la chance d'avoir de nombreux partenariats sur le territoire :

- > **Avec le foyer Saint Roch** : nos aînés viennent goûter une fois par mois avec les enfants de la crèche : c'est un vrai moment de partages, d'échanges et de convivialité !
- > **Avec France Alzheimer** : les patients se déplacent à la crèche pour rompre de l'isolement et partager un goûter avec les enfants
- > **Avec les écoles Nogentaises** : les enfants vont visiter leur future classe avec les agents de la crèche qui les accompagnent jusqu'à leur future école

> **Avec le Relais petite enfance** : les enfants vont jouer très régulièrement au relais, nous partageons donc nos locaux pour plus d'espaces de jeux !

> **Le musée Camille Claudel** : les enfants ont bénéficié de plusieurs matinées au musée afin de découvrir les œuvres à travers des comptines et des histoires adaptées

> **Avec la bibliothèque municipale** : les lectrices viennent apporter de nouvelles histoires une fois par mois et passent du temps auprès des enfants

> **Une conteuse bénévole** (Cécile) vient chanter et raconter de beaux contes de son enfance !

> **Avec le service jeunesse de la mairie de Nogent** ; nous nous associons au carnaval de la ville, à la chasse aux œufs et à la prochaine fête du jeu

CONTACTS

Directrice de la Crèche : Mme Isabelle BOILLOD

✉ laribambelle@ccdunogentais.fr
25 rue du Général de Gaulle
10400 NOGENT SUR SEINE



Rencontre intergénérationnelle



Musée



Conte



Musée



Musée

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « LES ÉCUREUILS »

Le Relais Petite Enfance (RPE) « les Ecureuils » situé à Nogent sur Seine est un lieu d'accueil gratuit, d'échange, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Le RPE a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents dans leur recherche de mode de garde, démarches administratives et les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle.

Le relais est ouvert le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 17h30. Le mercredi de 11h15 à 19h15 et le vendredi de 8h30 à 13h30.

Le RPE propose des activités en matinée pour les assistantes maternelles et les enfants gardés. Activités d'éveil, de loisirs créatifs, ateliers culturels, ...

Le lundi et vendredi matin le relais est ouvert à Nogent. Le mardi en itinérance à Villenauxe la Grande et le jeudi une semaine sur deux sur les communes de Traînel et Pont sur Seine.

Divers partenariats sont mis en place :

> **Avec la bibliothèque municipale :** une fois par mois, les conteuses viennent au relais pour raconter des histoires aux enfants

> **Avec le musée Camille Claudel :** les assistantes maternelles et les enfants ont pu découvrir le musée à travers divers lectures et comptines

> **Avec la crèche « la Ribambelle »** (située à proximité du Relais) : mutualisation des locaux et jouets. Participation à des événements communs (kermesse, sorties, ...)

CONTACTS

**Responsable et animatrice du RPE :
Mme Carine GAUDON**

☎ 06 43 48 29 00

✉ carine.gaudon@ccdunogentais.fr
225 bis rue du Général de Gaulle
10400 NOGENT SUR SEINE



Claude BACHOT, Vice-Présidente, en charge de la Petite Enfance

Que deviennent nos déchets que nous mettons dans nos bacs, ou dans les bornes d'apport volontaire

↳ BACS COUVERCLE BORDEAUX

La communauté de communes du Nogentais a collecté 3813 tonnes en 2023 sur les 23 communes soit 226,82 kg par habitant en 2023

Dans ces bacs nous devons y mettre nos déchets non recyclables, reste alimentaire...

Ils vont à l'UVE (unité de valorisation énergétique) de la Chapelle Saint Luc pour y être incinéré

Il ne faut pas mettre de verre, piles, boule de pétanque... nous avons 3 déchèteries pour prendre en charge ces produits

Les déchèteries sont gratuites pour les habitants de la communauté communes

Le doute sur un objet, un produit : déchèteries – JAMAIS DANS LA NATURE

↳ BACS COUVERCLE JAUNE

La communauté de communes du Nogentais a collecté 572 tonnes en 2023 sur les 23 communes soit 34 kg par habitant en 2023

Ce sont les bacs de tri : nous devons y mettre tous les emballages (dit corps creux)

Les bacs jaunes sont analysés sous la forme de caractérisation (7 fois par an) (photo ci-dessous)

Nous avons une moyenne de 22 % de refus de tri

Pourquoi : nous y trouvons des restes alimentaires, des chaussures, du verre, des vêtements, des piles, des objets de décoration...

Ces erreurs de tri pénalisent la collectivité donc chacun d'entre nous au niveau de notre Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagère (TEOM)



CARACTERISATION



TRAITEMENT DES DECHETS

↳ RECYCLABLES

Les bornes d'apport volontaire
(il y en a dans toutes les communes) :

> Le verre (bouteilles, flacons, pots, bocaux)

- Le verre va dans une usine pour y être recyclé.
- Le verre peut-être recyclé à l'infini
- La communauté de communes du Nogentais en a recyclé 586 tonnes soit 34,86 kg par habitant en 2023

> Le papier (journaux, publicité, magazines, catalogues, papier de bureau, livres)

- Le papier est mis en balle et va dans une usine de recyclage pour y refaire du papier
- La communauté de communes du Nogentais en a recyclé 154 tonnes soit 9,16 kg par habitant en 2023
- Il ne faut pas y mettre des cartons d'emballage qui sont des corps creux, les couvertures de livres en carton sont acceptées
- Surtout pas de pochette en plastique

> Les bacs de déchets verts

- Uniquement pour les communes de Nogent sur seine et Villenauxe la grande. Ces deux communes ont produit 732 tonnes de déchets verts soit 84,15 kg par habitant en 2023
- Ne pas oublier que la tonte du gazon est une richesse pour nos jardins (paillage, humus pour nos arbres)

Nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis la vieille au soir.



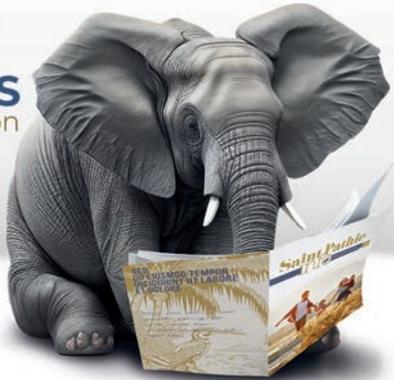
Ce ne sont pas des hommes qui trient nos déchets, en bac ou en apport volontaire mais des machines : MIEUX NOUS TRIONS – MIEUX LE RECYCLAGE SERA BON

RAPPEL DES HORAIRES DE DÉCHÈTERIES :

	NOGENT-SUR-SEINE		PONT-SUR-SEINE		TRAINEL	
	rue Fontaine Baron		route de Villenaux		rue des Maucourants	
	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été
LUNDI	13h-17h30	13h30 - 18h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
MARDI	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	13h-17h30	13h30 - 18h	13h-17h30	13h30 - 18h
MERCREDI	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	13h-17h30	13h30 - 18h
JEUDI	13h-17h30	13h30-19h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
VENDREDI	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-19h	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h
SAMEDI	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h-17h30	8h30-12h/13h30-18h
DIMANCHE	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Hiver : du 1er Nov au 31 Mars			Été : du 1er Avril au 31 Octobre			

Bernadette GARNIER, Vice-Présidente, en charge du service environnement déchets

CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS
Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

Entreprise de Peinture

10400 NOGENT S/ SEINE



TOUS CORPS D'ETAT
Revêtement Sols et Murs
Vitrerie Ravalement
Aménagement des combles
Placoplâtre Isolation

A votre service depuis 2000 ! *susu sINAN*

06 13 24 09 36 susu.peinture@live.fr

LA VIDEOPROTECTION

Pour répondre à une demande croissante de ses communes membres, la Communauté de Communes du Nogentais a fait réaliser un audit de sûreté par la Gendarmerie Nationale en 2023 afin de repérer les endroits stratégiques dans le cadre de l'installation de systèmes de vidéoprotection.

Lors de son séminaire du 26 avril 2024 une réflexion a été portée par les élus communautaires afin de modifier ses statuts en prenant la compétence supplémentaire intitulée « dispositifs locaux de prévention de la délinquance ». La majorité des membres présents sont favorable à cette prise de compétence.

La modification des statuts de la Communauté de Communes du Nogentais avec cette prise de compétence supplémentaire sera proposée lors du Conseil Communautaire du 9 juillet 2024.

Il est à préciser que même si la Communauté de Communes reçoit cette compétence, son plein exercice restera soumis à l'accord de chaque commune d'implantation et le Maire reste au cœur de l'exploitation du système de vidéoprotection au titre de ses pouvoirs de police administrative.

Après que cette compétence soit adoptée, la Communauté de Communes pourra se faire accompagner techniquement par le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube (SDEA) qui a mis en place un service dédié et a passé un marché spécifique pour l'installation et la maintenance de systèmes de vidéoprotection. Le SDEA est ainsi compétent depuis l'exécution des études jusqu'à la réalisation des travaux et la maintenance des installations.

C'est donc en ce sens qu'il sera proposé aux élus communautaires, lors de sa séance du 9 juillet 2024, de prendre la compétence « dispositifs locaux de prévention de la délinquance ».



Gilbert LEMAU, Vice-Président, en charge des nouvelles technologies

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NOGENTAIS**



**POUR RÉNOVER
C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ !**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
de la Communauté de Communes du Nogentais
du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2026

Conseils techniques - Assistance administrative - Aides financières

Vous souhaitez vous renseigner ?

Renseignements et conseils auprès d'Urbam Conseil



Anaïs Carquin

03.52.30.00.01
aube@urbam.fr



Permanences de 11h à 13h
Sans rendez-vous

Nogent-sur-Seine

Espace Heude Maccagno
Place d'Armes

Lundi 08/07/24
Lundi 02/09/24 * exceptionnel de 12H à 14h
Lundi 14/10/24
Lundi 25/11/24
Lundi 09/12/24

Permanences de 11h à 13h
Sur rendez-vous

Villenauxe-la-Grande

Maison de la Solidarité et de
l'Emploi - 65 Rue du Perrey

Jeudi 22/02/24 Jeudi 26/09/24

Pont-sur-Seine

Mairie - Salle du Conseil
5 Faubourg Saint-Martin

Jeudi 28/03/24 Jeudi 31/10/24

Trânel

Mairie - 31 Rue Saint-Antoine

Jeudi 25/07/24 Jeudi 28/11/24

Qu'est-ce que l'OPAH ?

Des aides financières

De l'Anah*, du Conseil Départemental de l'Aube*, de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes du Nogentais

Jusqu'en 2026 : plus de 2 M d'€ de subventions sont réservés pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes du Nogentais

Des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

Eco prêt à taux zéro, TVA à taux réduits, réductions d'impôts pour les propriétaires bailleurs

Un accompagnement gratuit et personnalisé

Par URBAM CONSEIL, opérateur mandaté par la Communauté de Communes : visite, évaluation énergétique, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts ...

* Sous conditions pour l'Anah et le Conseil Départemental :

- > de ressources pour les propriétaires occupants qui souhaitent rénover leur logement de plus de 15 ans à titre de résidence principale
- > de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs

Les travaux

Des subventions pour améliorer la performance énergétique du logement



Des subventions pour l'accessibilité du logement

Des subventions pour réhabiliter un logement très dégradé ou indigne



Ces démarches sont gratuites et ne vous engagent pas
Attention : les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencés avant l'accord des financeurs

Votre projet

Vous envisagez des travaux de réhabilitation et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier, technique et administratif. Faites vous connaître !

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Courriel :
Téléphone :

Votre projet concerne : Votre résidence principale
 Un logement locatif
 Un logement vacant

Année de construction :
Chauffage actuel :

Dernier revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer :

Adresse du logement concerné par les travaux :

Travaux envisagés :
 Travaux d'isolation (murs, planchers, combles)
 Remplacement du système de chauffage
 Remplacement des fenêtres
 Installation d'une ventilation
 Travaux d'adaptation liés au vieillissement ou au handicap (transformation de la salle de bain, rampe d'accès, monte-escalier, ...)
 Réhabilitation complète

Vous souhaitez être recontacté(e) :

par courriel par téléphone

Vos disponibilités (jours et horaires) :

Vous pouvez également compléter ce questionnaire en ligne en scannant ce QRCode



L'accompagnement

Vous souhaitez vous renseigner sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ?

L'équipe d'URBAM CONSEIL se tient à votre disposition



Anaïs CARQUIN
03.52.30.00.01
aube@urbam.fr

OU

Lors des permanences de 11h00 à 13h00 :

- un lundi par mois sans rendez-vous à l'Espace Heude Maccagno Place d'Armes à Nogent-sur-Seine
- un jeudi par mois sur rendez-vous à Pont-sur-Seine, Trainel ou Villenauxe-la-Grande en alternance

Vous pouvez retrouver le calendrier détaillé des permanences sur le site de la Communauté de Communes du Nogentais* ou affiché en Mairie

* <https://www.ccdunogentais.fr>

POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ



Barbaise, Bouy-sur-Orvin, Courceroy, Ferreux-Quincey, Fontaine-Mâcon, Fontenay-de-Bossery, Gumery, La Louptière-Thénard, Marnay-sur-Seine, Le Mériot, La Motte-Tilly, Montpothier, Nogent-sur-Seine, Périgny-la-Rose, Plessis-Barbaise, Pont-sur-Seine, Saint-Aubin, Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Saulotte, Soligny-lès-Etangs, Trainel, Villenauxe-la-Grande et La Villeneuve-au-Châtelot

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2026

- Aides financières
- Conseils techniques
- Assistance administrative





Suivez-nous!



**UN PARTENAIRE DURABLE
POUR CHAQUE PROJET**

GROS OEUVRE

TERRASSE & JARDIN

VOIRIE & RESEAUX



☎ 04 75 96 50 30

www.fabemi.fr

CARROSSERIE PEINTURE

DRIOT

ATELIER

TOUTES MARQUES AUTO / MOTO
REPLACEMENT DE VITRAGE
TOUTES ASSURANCES
PEINTURE SUR TOUS SUPPORTS

10 Rue du Canal Terray
10400 Nogent-sur-Seine
benjamin.driot10@gmail.fr
06 83 70 87 86

Atelier DRIOT

SADEC AKELYS

NOUS COMPTONS PARMIS LES LEADERS FRANÇAIS DU CONSEIL,
DE L'AUDIT, ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE.

PROFITEZ DE NOS CONSEILS DE GESTION

N'hésitez pas à nous contacter

03 25 39 85 08
accueil.nogent@sadec-akelys.fr

15 rue Jean Jaurès - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

**Pompes Funèbres Marbrerie
S.A.R.L. TILLIER**

Tél. 03 25 21 35 13 - 03 25 21 47 81
06 08 89 66 17
Fax 03 25 21 01 84

13, rue de Couailles
VILLENAUXE-LA-GRANDE

N° Hab. : 02.10.121

Pierre
LEFEBVRE

Peinture

DEVIS
GRATUIT

Peinture intérieure & extérieure
Rénovation - Revêtements sols & murs

☎ 06 24 74 32 34
 lpeinturedeco@gmail.com

16, rue du Clos des Vignes - 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

ADS
architecture

SAS ADS ARCHITECTURE
Da Rosa Sébastien Architecte DPLG

16 Bis Route de Paris - BP 54
10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
Tél: 03.25.21.03.63 Fax: 03.25.25.83.62
Mail: contact@ads-architecture.fr

CPC
C P A R F U M S C O S M E T I Q U E S

3 bis Avenue de Beauregard
10400 NOGENT-SUR-SEINE

☎ 03 25 24 13 17
 c.p.c@cpc10.fr

Par délibération en date du 6 décembre 2022, le Conseil Communautaire a décidé de signer une convention avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de Troyes pour une période de 3 ans (à compter de 2023) dans le cadre de l'accompagnement collectif des acteurs économiques du commerce et du tourisme du territoire intercommunal en faveur de leur transformation digitale. Cette convention dite GEBA (Grand Est Business Act) consiste en l'organisation de 5 mini ateliers et 3 rencontres (conférences) par an.

CCI TROYES ET AUBE

BILAN GEBA 2023 > 2024 Digitalisation des entreprises

Retour sur 18 mois de digitalisation des commerçants, prestataires touristiques et entreprises du Nogentais



CONTEXTE GEBA - 2023 > 2025



Contexte économique + pandémie = volonté de la Région Grand Est de relancer l'économie
La transition numérique est au coeur de la transformation de l'économie, des territoires et de la société.

La communauté de communes du Nogentais a souhaité renforcer la dynamique commerciale de son territoire au travers de la « transformation digitale » de ses entreprises.

La CCI de Troyes et Aube propose aux collectivités un programme d'actions spécifiques notamment en direction des commerces, artisans et entreprises touristiques.

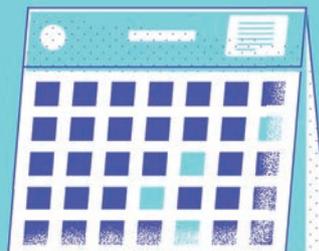
OBJECTIFS GEBA - 2023 > 2025



Renforcer l'attractivité du territoire de la communauté de communes du Nogentais par la mise en place de solutions numériques

- Commercialisation de l'offre de produits et de services en ligne
- Communication digitale
- Digitalisation de l'organisation interne de l'entreprise (grc, erp, cyber, data etc.)

TOUT UN PROGRAMME !



ATELIERS

Format facilitant l'échange entre les entreprises autour de leurs problématiques et permettant une participation accrue des entreprises.

CONFERENCES

Des présentations inspirantes permettant de découvrir des thématiques, des bonnes pratiques et des outils afin de monter en compétences.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

- 2023 -

BRAINSTORMING COLLABORATIF
LES BASES DE FACEBOOK & D'INSTAGRAM
MAITRISER LA PHOTOGRAPHIE AVEC SON SMARTPHONE
VIDEO SUR LES RESEAUX SOCIAUX
GOOGLE MY BUSINESS
L'IMAGE DE MARQUE A L'ERE DU NUMERIQUE
CANVA & LINKEDIN
AVIS CLIENTS

- 2024 -

CALENDRIER EDITORIAL DE PUBLICATION SUR LES RESEAUX SOCIAUX
GUIDE ET BONNES PRATIQUES 2024 SUR LES RESEAUX SOCIAUX
CREATION D'UN SITE INTERNET SIMPLE
SEO - REFERENCEMENT NATUREL GOOGLE
DEFINIR SON AUDIENCE ET SES CIBLES

BILAN CHIFFRÉ 2023 + 1ER TRIMESTRE 2024



11

événements

114

participants

13

thématiques

50

intervenants

—
une mobilisation des entreprises, acteurs
du tourisme et commerçants du
Nogentais du début à la fin.

MERCI CHER(E) INTERVENANT(E)



RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS



FOCUS CHAMBRE DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE

PROGRAMMATION 2023

BRAINSTORMING COLLABORATIF

12/04/2023
Team CCI



LES BASES DE FACEBOOK & D'INSTAGRAM

22/05/2023
Emeline Foissey



MAITRISER LA PHOTOGRAPHIE AVEC SON SMARTPHONE

19/06/2023
Olivier Douard



VIDEO SUR LES MEDIAS SOCIAUX : COMMENT LES EXPLOITER COMME LEVIER DE CROISSANCE

17/07/2023
Lola Mathey



GOOGLE MY BUSINESS

18/09/2023
Team CCI



IMAGE DE MARQUE - STORYTELLING

16/10/2023
Sabine Verley



CANVA & LINKEDIN

13/11/2023
Eden Clairicia



AVIS CLIENTS

11/12/2023
Gweannaël Dolat



PROGRAMMATION 2024

CALENDRIER EDITORIAL

29/01/2024
Solène Lemoine



RESEAUX SOCIAUX LES BONNES PRATIQUES 2024

11/03/2024
Océane Godin



CREATION D'UN SITE WEB SIMPLE

08/04/2024
Julie Libralato



SEO - REFERENCEMENT NATUREL

06/05/2024
Team CCI



FOCUS SUR UNE ENTREPRISE LOCALE À TRAINEL : TCM



TCM SOLUTIONS : UNE ENTREPRISE AUBOISE TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL !

La société TCM Solutions a été créée en 2015 par 14 salariés de l'ex SPACK SYSTEM (créée en 1994). Initialement implantée à Sens (Yonne) sur 1.000 m², elle a intégré un local situé dans la zone industrielle de TRAINEL (Aube) en 2017, afin de faire face à sa croissance.

Dirigée jusqu'à fin mars 2023 par Pierre VANLAUWE, un des fondateurs de SPACK SYTEM puis de TCM Solutions, c'est ensuite un de ses salariés et associé de longue date, Alexandre GAMBLIN, qui a pris le relais de la présidence.

Partie de rien en 2015, mais disposant d'un savoir-faire de plus de vingt ans pour certains des associés, TCM Solutions n'a cessé de progresser et emploie aujourd'hui quarante salariés et quinze intérimaires.

En 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 13,6 millions d'euros, dont plus de 95% à l'exportation. Si ses clients se situent majoritairement à l'étranger (USA, Canada, Europe, Amérique du Sud, Japon, etc), TCM Solutions a à cœur de travailler avec des fournisseurs et partenaires nationaux et régionaux, notamment pour la sous-traitance de pièces mécaniques.



LE SAVOIR-FAIRE

TCM Solutions est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines spéciales destinées à la production et à la palettisation de tubes et profilés (cornières de protection) en carton. Elle assure également des prestations d'installation, de conseil, d'audit, de formation, de dépannage et de maintenance chez ses clients.

Elle se positionne sur le marché mondial en tant que fabricant de machines haut de gamme et innovantes. Elle promeut son activité par la présence de technico-commerciaux sur le terrain, le développement de son site internet et la participation à de nombreux salons internationaux spécialisés dans le domaine de l'emballage (France, Allemagne, USA, Mexique, etc).

LES PROJETS

Après un premier agrandissement de 700 m² en 2022, TCM Solutions est à nouveau à l'étroit dans ses murs ! Pour faire face à un carnet de commandes de 15 millions d'euros à terme d'un an et travailler dans les meilleures conditions possibles, elle est actuellement en cours d'acquisition d'un terrain de 4.000 m² auprès de la commune de Trainel. Cette surface permettra d'implanter un nouveau bâtiment (production et/ou stockage), ainsi qu'un parking. Afin d'optimiser le poste "énergie" et participer à l'effort environnemental, l'installation de panneaux photovoltaïques est également envisagée.

LE RECRUTEMENT

Fin 2023 et début 2024, TCM Solutions a lancé plusieurs campagnes de recrutement pour des métiers variés tels que dessinateurs, automaticiens, monteurs mécaniques, câbleurs, etc. L'activité de TCM Solutions étant une "niche", la formation spécifique au métier se fait en interne et "sur mesure".

Grâce à ces démarches, TCM Solutions a pu renforcer efficacement ses équipes, même s'il reste encore quelques postes à pourvoir. La solution de l'apprentissage est une piste à explorer pour renforcer ses effectifs à moyen et long terme.

TCM Solutions participera au "Forum de l'Emploi" prévu à Nogent-sur-Seine le 2 juillet 2024.

Découvrez le site internet
www.tcm-solutions.fr





▼ CENTRE DE LOISIRS - COMMUNE DE TRÂINEL ET SES ENVIRONS

31 rue Saint Antoine - 10400 TRAINEL

Contact : ☎ 06.16.06.36.14

Mme BACHOT

Renseignements et demande de dossier d'inscription : ✉ delph.mail@wanadoo.fr

OUVERT du 8 juillet au 02 août 2024

Activités de 9h à 17h : Tous les jours jeux collectifs, activités manuelles et de nombreuses activités à l'intérieur et l'extérieur.

Fête du centre : vendredi 26 juillet 2024

Cantine sur inscriptions

Accueil possible à partir de 8h et jusqu'à 18h

Prix à la journée :

Inscription obligatoire à la semaine

QF de 0 à 300 :

4,60 € avec repas ou 2,90 € sans repas

QF de 301 à 500 :

5,52 € avec repas ou 3,48 € sans repas

QF de 501 à 700 :

6,84 € avec repas ou 4,32 € sans repas

QF de 701 à 900 :

9,10 € avec repas ou 5,74 € sans repas

QF > à 901 :

13,38 € avec repas ou 8,44 € sans repas

MINI CAMP : du lundi 29 juillet au vendredi 2 août

Base de loisirs de Mesnil saint Père

À partir de 9 ans / 200 € la semaine

Attention 12 places disponibles !

Accueil (8h-9h / 17-18h) : 2,20 € (gratuit pour les enfants qui mangent à la cantine)

▼ ALSH COMMUNE DE LA SAULSOTTE

Accueil de loisirs, Accueil périscolaire

20 Rue Pavée 10400 la Saulsotte

Contact : ☎ 03 25 39 14 62

Directrice : E. MARTINEZ

✉ centreloisirssaulsotte@orange.fr

Modalités tarifaires

selon le quotient familial

Information horaires

Période périscolaire : de 7h à 9h

et de 17h à 18h30 (du lundi au vendredi)

Période de vacances de 9h à 17h

(péricentre le matin de 7h à 9h et de 17h à 18h30)

Périodes d'ouverture « grandes vacances »

4 premières semaines de juillet

Périodes d'ouverture « petites vacances »

Printemps / Toussaint / Hiver

Âge des enfants accueillis

De 3 ans jusqu'à 11 ans

Locaux aux normes PMR

Accueil d'enfants de « l'extérieur » de 3 à 11 ans

pour les petites vacances et Grandes vacances

et le mercredi en période scolaire

Site internet : www.lasaulsotte.fr

Onglet **EDUCATION** (dossier d'inscription téléchargeable, fiche d'inscription, programme des activités, menus...)

📘 Maison des loisirs La Saulsotte

Label Plan Mercredi

Agrément (DDETSP10)





▼ CENTRE AÉRÉ "LES ZOZOUS" COMMUNE DE PONT-SUR-SEINE

5 et 7 Faubourg Saint Honoré
10400 PONT SUR SEINE
Accueil de loisirs, accueil périscolaire

Contact : Mairie de Pont sur Seine

☎ 03 25 21 40 22

✉ leszouzous.pontseine@laposte.net

Service animation : Mr DELAHAYE

Directrice : Lydie

Horaires :

Lundi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Mardi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Mercredi : 7h à 17h

Jeudi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Vendredi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Cantine : 12h-14h

Vacances : 9h-17h (Sauf le mois d'Août et Noël)

Âge des enfants accueillis : de 3 à 13 ans

Modalité tarifaire : Selon quotient familial

▼ CENTRE DE LOISIRS COMMUNE DE NOGENT-SUR-SEINE

Les structures de loisirs de la ville de Nogent-sur-Seine accueillent les enfants scolarisés de 3 à 17 ans pendant la période estivale afin de leur proposer des activités éducatives, culturelles, sportives et ludiques. Les programmes des activités et des sorties sont affichés au sein des structures pour une consultation libre des familles.

Les accueils de loisirs ouverts pendant la période estivale et selon l'âge des enfants ou des jeunes.

Lieu d'accueil :

- > Maternels : Les Vignes du Cardinal
rue de l'Europe
- > Élémentaires : Espace Anne-Frank
26 rue Jean-Jaurès
- > Ados : Espace Rielasingen-Worblingen
avenue Saint-Roch

Dates d'ouverture :

- > Du lundi du 8 juillet au vendredi 2 août 2024
- > Du lundi 5 août au Jeudi 30 août 2024

Les horaires des structures :

- > 7h30 à 10h : Accueil échelonné
- > 10h à 12h : Temps d'activités
- > 12h à 14h : Temps de repas
- > 14h à 17h : Temps d'activités
- > 17h à 18h30 : Accueil échelonné

Les modalités d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes du **samedi 1er juin au samedi 15 juin 2024** auprès du **service Cart'Atout à la mairie :**

espace.famille@nogentsurseine.fr

L'inscription définitive ne pourra être prise en compte que lorsque le dossier sera complet et validé par la collectivité.

En cas de capacité maximale atteinte sur une structure, les demandes d'inscriptions figureront sur une liste d'attente une fois une demande de dérogation effectuée. Les familles en seront informées.

INFOS PRATIQUES



Communauté
de Communes
du Nogentais

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NOGENTAIS
9 RUE DE L'ETAPE AU VIN
10400 NOGENT-SUR-SEINE CEDEX
☎ 03 25 21 69 76 ✉ contact@ccdunogentais.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Mardi : fermé

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h **fermé l'après-midi**



INFORMATIONS
PRATIQUES



EDF
ODYSSÉLEC

Le saviez-vous ?

LA CENTRALE SE VISITE !

Venez découvrir la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et son Espace EDF Odysselec.

En famille, entre amis ou en déplacement professionnel, nos équipes vous accueillent toute l'année. Au programme : visites, animations et conférences thématiques gratuites.



Pour plus de
renseignements,
contactez l'Espace
EDF Odysselec :

☎ 03.25.25.65.65

✉ visite-nogent@edf.fr



**Verres progressifs - Vision de l'enfant
Basse vision - Adaptation de lentilles de contact
Vision et sport**

PRODUITS FRANÇAIS ET ÉCORESPONSABLES



**HORAIRES du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

(Fermeture le lundi)

www.optiquemeunier.fr

5 rue de la Boule d'Or - 10100 ROMILLY

☎ OPTIQUE 03 25 24 77 73 / 06 38 25 41 42

PRESTA-MÉTAL PITA VIEIRA

MÉTALLERIE - MENUISERIE - SERRURERIE
FABRICATION & INSTALLATION



MÉTALLERIE
PORTAILS & PORTILLONS
PORTES & FENÊTRES
SERRURERIE & PORTES BLINDÉES
VOLETS ROULANTS & PORTES DE GARAGE



TÉL. 03 25 39 87 75

9, RUE JULES FERRY - 10400 NOGENT SUR SEINE

www.serrurerie-aube-pitavieira-10.fr

Du Lundi au Vendredi de 8h30-12h00 / 13h30-17h00 ; Mercredi 8h30 - 11h30 ; Samedi sur rendez-vous